

# **TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGE D'ELABORER LES TERMES DE REFERENCES DE L'ETUDE DE FAISABILITE DETAILLEE DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE (ZES) DE WARUBONDO**

## **1. Contexte**

Le Gouvernement du Burundi veut mettre en place une ZES pour la croissance économique en vue de contribuer à augmenter les opportunités économiques et l'accès à des services d'infrastructures améliorés dans notre pays. Ses activités visent la création des emplois et des entreprises formelles dans le pays.

Le site qui abritera la ZES est localisé d'abord à une dizaine de kilomètres de l'Aéroport International de Bujumbura et du Port de Bujumbura. Il se situe ensuite à moins d'une dizaine de kilomètres de la République Démocratique du Congo (RDC). C'est un site vacant d'une superficie de 536 ha pour pouvoir abriter la ZES. Ce site est facilement accessible étant donné qu'il est situé non loin de la RN4 : Chanic-Gatumba

Le projet de création de la Zone Economique Spéciale au Burundi vise à stimuler la croissance économique et faciliter l'introduction des innovations industrielles dans le pays. Pour bien réussir ce projet, Il s'impose de réaliser une étude de faisabilité.

C'est pour cette raison que le Burundi va devoir recruter un consultant international chargé d'élaborer les termes de référence de l'étude de faisabilité détaillée d'une ZES pour spécifier les différentes activités qui seront faites et les différentes techniques qui seront utilisées.

## **2. Objectifs de la mission du Consultant**

Avoir les termes de référence pour la réalisation de l'étude détaillée d'une ZES

## **3. Missions du consultant**

Dans le cadre de la réalisation de sa mission, le Consultant devra :

Elaborer les termes de référence pour la réalisation de l'étude détaillée d'une ZES ;

## **4. Résultats attendus du Consultant**

Le résultat attendu du Consultant sont :

- les termes de référence de l'étude de faisabilité du projet finalisé.

## **5. Durée du travail du Consultant et organisation de sa mission**

Le Consultant disposera d'un délai de deux mois pour la réalisation de sa mission.

## **6. Profil du consultant**

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (master) en planification urbaine ou dans un domaine pertinent avec la mission,
- Au moins 5 années d'expérience internationale en développement des Zones Economiques (incluant l'évaluation de site, l'élaboration d'un projet de développement de zone économique, l'étude de faisabilité, le développement d'un schéma directeur, l'appui aux autorités des ZES),
- Solides expériences professionnelle en planification territoriale,
- Expériences avérées dans la réalisation de prestations similaires pour plusieurs pays (incluant des pays présentant un contexte économique similaire que le Burundi),

Le consultant pourra se joindre d'un autre personnel jugé utile pour la réalisation de sa mission.

---